

Du Théâtre du Peuple à la Croix de Fresse à Bussang



Randonnée n°23252316

Une randonnée proposée par philrandovilaine

Petite balade de mise en jambe, vers les premières hauteurs qui dominent Bussang, à effectuer avant de se lancer vers les sommets vosgiens. Au passage, on ne peut manquer le célèbre Théâtre du Peuple, antique bâtisse en bois dans son écrin de verdure, avant de filer vers les fermes d'alpage et de passer la crête de Berhamont, puis de revenir au village par la Croix de Fresse.

Durée :	3h 15	Difficulté :	Facile
Distance :	8,00 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	345 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	341 m	Région :	Massif des Vosges
Point haut :	877 m	Commune :	Bussang (88540)
Point bas :	615 m		

Description

Départ du parking, situé au début de la Rue du Théâtre, en face de la Popotte, base-vie des habitués du Théâtre du Peuple, et de ce qu'il reste des usines Pottecher.

Le balisage est celui du Club Vosgien *voir Informations pratiques*.

(D/A) Remonter la Rue du Théâtre en direction de celui-ci. Le dépasser au bout de 300 m environ et arriver, à hauteur de l'imposante bâtisse en bois, à une patte d'oie.

(1) Prendre à droite la Route des Champs Colnots. Suivre cette route sur quelque 300 m, et atteindre un croisement avec un chemin goudronné à gauche et un chemin herbeux à droite, à hauteur d'une ancienne ferme en bois qu'abrite un imposant tilleul.

(2) Quitter la route pour ce petit chemin à droite qui escalade hardiment le versant, d'abord entre une prairie et un jardin, puis s'engouffre sous un couvert végétal dont on ne sort qu'en passant entre deux chalets. Ignorer la route qui les dessert et poursuivre tout droit dans la montée.

Lorsque le chemin infléchit sa pente et aborde une combe forestière, tourner à droite dans un sentier peu marqué qui rejoint une petite route, un peu plus haut. **Attention**, à l'endroit où il faut tourner, la carte ne mentionne pas le chemin qui file vers le fond de la combe, alors qu'il est plus visible que celui dans lequel il faut tourner. À la route, tourner à gauche et filer jusqu'à la ferme.

(3) La route s'arrête à la ferme. Il faut la contourner par la droite pour la dépasser et continuer par un chemin bien arboré qui mène à une ancienne ferme au milieu des pâturages. La laisser sur la gauche du chemin et continuer jusqu'à retrouver un secteur de landes à myrtilles, puis le couvert forestier. Un peu plus loin, laisser un chemin partir sur la gauche, en direction de la Roche du Frey, et continuer jusqu'à atteindre la crête de Berhamont et le GR® 553 qui y circule.

(4) Au chemin, tourner à droite dans un chemin rectiligne qui suit plus ou moins la crête jusqu'à atteindre une piste forestière. Des exploitations forestières ont été récemment effectuées (juillet 2022) dans ce secteur qui est plus ou moins praticable, en particulier par temps humide.

Après avoir joué l'équilibriste entre les deux versants, cette piste s'écarte rapidement de la crête pour la laisser sur la droite. Continuer environ 200 m.

(5) Laisser cette piste pour celle qui descend sur la gauche. Elle s'engage rapidement dans un long lacet vers la gauche, puis un

Points de passages

D/A Parking du Théâtre du Peuple. Proche de la - Moselle (rivière) - Affluent de du Rhin
N 47.884323° / E 6.849406° - alt. 617 m - km 0

1 Théâtre du Peuple de Bussang
N 47.881883° / E 6.847421° - alt. 615 m - km 0.31

2 Croisement près de la ferme au tilleul
N 47.880667° / E 6.844099° - alt. 630 m - km 0.59

3 Ferme isolée, route des Fourrières
N 47.881781° / E 6.838478° - alt. 753 m - km 1.4

4 Crête de Berhamont
N 47.879276° / E 6.828145° - alt. 864 m - km 2.36

5 Bifurcation à gauche
N 47.885819° / E 6.834829° - alt. 869 m - km 3.25

6 Maison isolée, au-dessus de la Noire Goutte
N 47.886114° / E 6.831051° - alt. 775 m - km 4.24

7 Croix de Fresse - Refuge de la Croix de Fresse
N 47.889738° / E 6.839325° - alt. 870 m - km 5.23

8 À droite, sous la Tête des Révoles
N 47.894418° / E 6.850161° - alt. 830 m - km 6.33

9 Carrefour des Quatre Vents
N 47.889673° / E 6.85139° - alt. 742 m - km 7.04

D/A Retour au parking du départ
N 47.884409° / E 6.849525° - alt. 617 m - km 8

autre à droite, pour descendre tout le versant boisé. À l'approche des premières pâtures, elle rejoint un chemin de desserte d'une habitation que l'on aperçoit en contrebas dès qu'on a fait quelques pas vers la droite.

(6) Le chemin remonte ensuite vers la Croix de Fresse en empruntant un chemin en balcon au-dessus de la Goutte de Lauila. Dans cette partie, la vue est bien dégagée et offre un beau panorama sur les basses Vosges. Remonter ce chemin jusqu'à atteindre le carrefour de pistes où s'élève la croix.

(7) Franchir le col pour entreprendre la descente sur le versant opposé, en passant devant la croix. Pendant toute la descente, la vue offre un très beau panorama sur la vallée de la haute Moselle, le Col de Bussang et, au loin, le massif du Grand Ballon. Passer sous le Chalet de la Croix de Fresse et descendre tout droit sur 500 m environ jusqu'au départ d'un chemin sur la gauche, après une large courbe vers la gauche et lorsque la piste amorce une contrecourbe.

(8) Quitter le GR® et tourner à droite. Changement d'ambiance après avoir rejoint la voûte végétale qui couvre le chemin. En abordant une première ferme, le chemin effectue deux lacets consécutifs avant de déboucher sur une petite route, juste avant le carrefour des Quatre Vents.

(9) Traverser le carrefour, continuer tout droit, descendre le premier lacet vers la gauche, puis tourner aussitôt à droite dans la première petite voie rencontrée. Après les maisons qu'elle dessert, la voie se prolonge par un agréable chemin qui rejoint les premières maisons du bourg de Bussang. À la sortie du chemin, prendre à gauche pour retrouver le parking du départ (D/A).

Informations pratiques

Le balisage est celui du Club Vosgien sur tout le massif. [Noms et signification des balises du Club Vosgien](#).

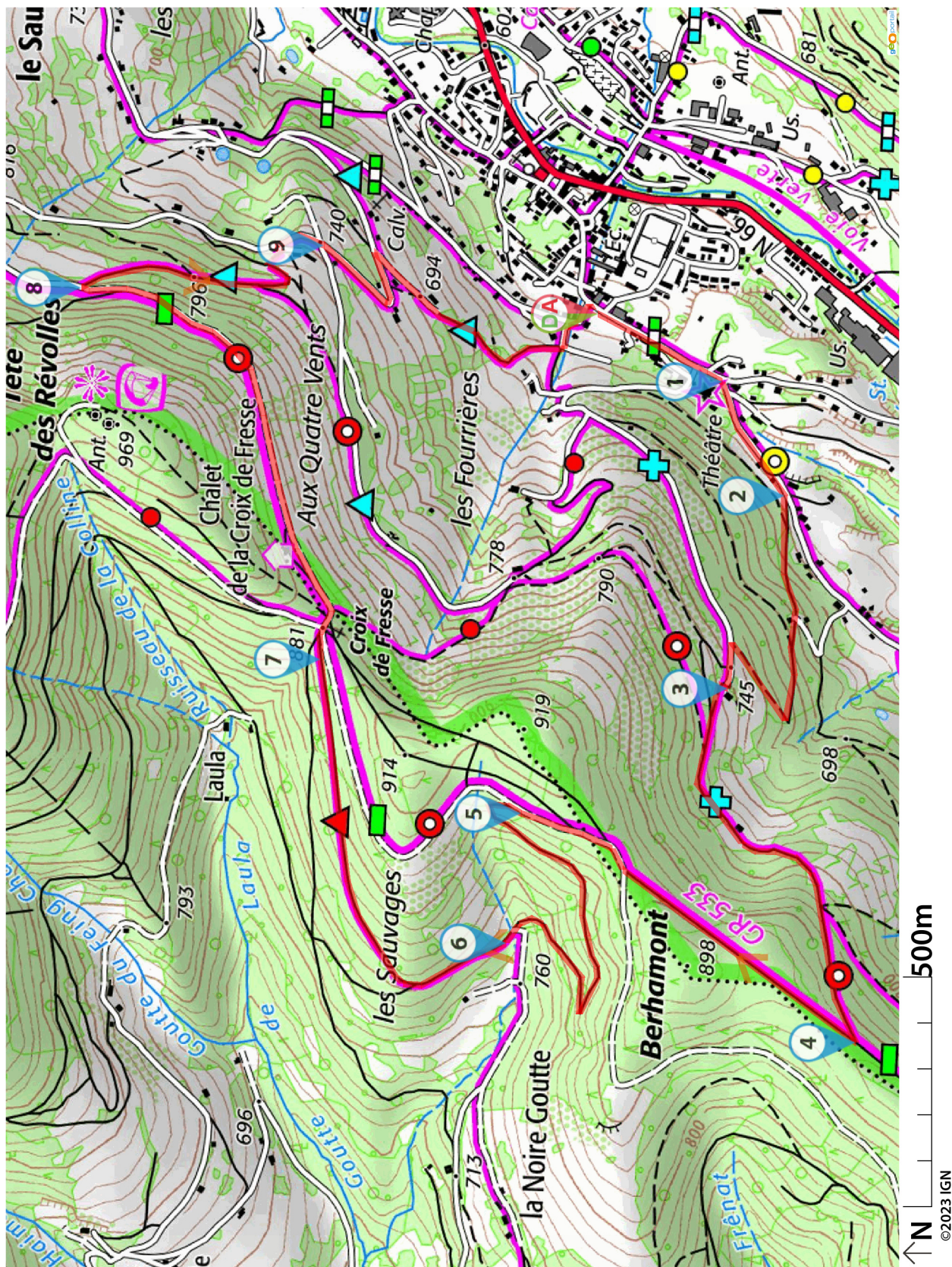
Ravitaillement possible à Bussang.

A proximité

Des visites guidées sont organisées régulièrement au [Théâtre du Peuple](#). À défaut de pouvoir assister à une représentation, il faut au moins prendre le temps cette visite. Renseignement à l'accueil du site.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-du-theatre-du-peuple-a-la-croix-de-fress/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

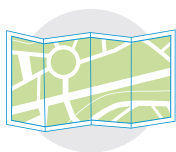
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



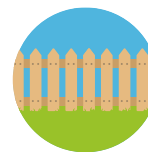
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.